

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-FRANÇOISE, TENUE À LA SALLE MUNICIPALE, LE MERCREDI 1 OCTOBRE 2025,
À 20H.**

1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À laquelle sont présents :

Monsieur Mario Lyonnais, maire
Monsieur Sylvain Pelletier, conseiller #1
Madame Chantal Séguin, conseillère #2
Monsieur Sébastien Paré, conseiller #4
Monsieur Yoland Neault, conseiller #5
Monsieur Yvon Paulin, conseiller #6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire.

Est absent :

Monsieur Louis Touchette, conseiller #3

Est également présente :

Madame Carine Neault, directrice générale et greffière-trésorière

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

148-10-2025

IL EST PROPOSÉ par Yoland Neault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025
5. Correspondance
6. Finances
 - 6.1 Dépenses
 - 6.2 Revenus
 - 6.3 Dépôt des états comparatifs
7. Affaires courantes
 - 7.1 Nettoyage de fossés – Octroi de contrat
 - 7.2 Travaux de voirie 2025
 - 7.3 Service de garde en communauté – Installation d'un pont WIFI pour internet
8. Demandes
 - 8.1 Demande de location de la salle multifonctionnelle sans frais – Activité de pickleball du Club FADOQ de Sainte-Françoise
 - 8.2 Demande de gratuité de la salle multifonctionnelle pour les activités de l'année 2026 – Club FADOQ de Sainte-Françoise
 - 8.3 Demande de gratuité pour la location de la salle multifonctionnelle – Exposition de Noël organisée par Prévention suicide
 - 8.4 Appui à la ville de Daveluyville – Demande officielle auprès de VIA Rail Canada afin d'obtenir l'ajout d'un point d'embarquement ferroviaire
 - 8.5 Moisson Mauricie/Centre-du-Québec – Demande d'aide financière
 - 8.6 Examen du mandat de la Société canadienne des postes par le gouvernement fédéral
9. Règlements
10. Rapport des comités
11. Affaires nouvelles

12. Période de question
13. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à sa lecture;

149-10-2025

IL EST PROPOSÉ par Sébastien Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2025.

ADOPTÉE

5. CORRESPONDANCE

La directrice générale dépose la liste de la correspondance reçue depuis la dernière séance du conseil et résume les communications ayant un intérêt public.

6. FINANCES

6.1 DÉPENSES

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles du mois de septembre 2025 pour un montant total de 121 857,38\$ incluant les salaires. L'ensemble des déboursés inclut également la liste des dépenses du directeur général tel que prévu dans le règlement #11-2020 sur la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses;

150-10-2025

IL EST PROPOSÉ par Yvon Paulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des dépenses et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE

6.2 REVENUS

Les revenus du mois précédent totalisent un montant total de 46 890,67\$ incluant les revenus de perception.

6.3 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

Conformément au Code municipal (art. 176.4), deux états comparatifs sont déposés au conseil. Le premier compare les revenus et dépenses de l'année courante avec ceux de l'exercice précédent. Le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue avec ceux qui ont été prévus par le budget.

DÉPOSÉ

7. AFFAIRES COURANTES

7.1 NETTOYAGE DE FOSSÉS – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT QU'un nettoyage de fossé était nécessaire avant de faire le rechargement du rang 9 Est;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Les entreprises Jacques Beaudet était en mesure d'effectuer les travaux dans le cadre du contrat de rechargement du rang 9 Est;

CONSIDÉRANT QU'un nettoyage de fossé doit être fait dans le rang 12 et 13 Ouest et que Les entreprises Jacques Beaudet est en mesure d'effectuer les travaux cet automne;

151-10-2025

IL EST PROPOSÉ par Sylvain Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'entériner l'octroi de contrat de gré à gré à la compagnie Les entreprises Jacques Beaudet pour le nettoyage des fossés dans la municipalité;

- D’octroyer un budget maximal de 25 000\$ pour l’ensemble des travaux dans le rang 9 Est et le rang 12 et 13 Ouest.

ADOPTÉE

7.2 TRAVAUX DE VOIRIE 2025

CONSIDÉRANT QU’il reste un montant de subvention à dépenser pour l’année 2025;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de pavage correctionnel sont nécessaires à certains endroits dans la municipalité;

CONDIDÉRANT QUE Les entreprises Lévisiennes effectuent présentement les travaux de pavage du stationnement de la salle municipale et peuvent effectuer du pavage correctionnel dans les rangs où nécessaire;

152-10-2025

IL EST PROPOSÉ par Sébastien Paré et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’octroyer un contrat de gré à gré avec Les entreprises Lévisiennes pour effectuer du pavage correctionnel au coût de 180,00\$ la tonne métrique.

ADOPTÉE

7.3 SERVICE DE GARDE EN COMMUNAUTÉ – INSTALLATION D’UN PONT WIFI POUR INTERNET

CONSIDÉRANT QU’il n’y a pas d’internet dans le bâtiment du service de garde en communauté;

CONDIDÉRANT QUE, pour l’utilisation de certains équipements comme les caméras de surveillance ainsi que l’accès au portail des responsables du service de garde, il est nécessaire d’avoir un accès internet;

CONSIDÉRANT QUE l’option de mettre en place un pont WIFI entre la salle municipale et le service de garde représente l’option la moins couteuse à long terme et que c’est une technologie fiable et sécuritaire;

CONSIDÉRANT les demandes de prix envoyés à différentes entreprises;

153-10-2025

IL EST PROPOSÉ par Chantal Séguin et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser l’installation d’un point WIFI pour que le service de garde communautaire soit desservi avec Internet et d’y attribuer un budget de 2 000\$.

ADOPTÉE

8. DEMANDES

8.1 DEMANDE DE LOCATION DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE SANS FRAIS – ACTIVITÉ DE PICKLEBALL DU CLUB FADOQ DE SAINTE-FRANÇOISE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande du Club FADOQ de Sainte-Françoise pour avoir la salle multifonctionnelle gratuitement pour la tenue d’une activité de pickleball les mardis avant-midi;

CONSIDÉRANT QUE l’activité est ouverte à tous les citoyens de 50 ans et plus;

154-10-2025

IL EST PROPOSÉ par Yvon Paulin et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’accepter de laisser la location de la salle multifonctionnelle gratuitement pour la tenue d’une activité de pickleball les mardis avant-midi organisée par le Club FADOQ de Sainte-Françoise.

ADOPTÉE

8.2 DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE POUR LES ACTIVITÉS DE L’ANNÉE 2026 – CLUB FADOQ DE SAINTE-FRANÇOISE

CONSIDÉRANT QUE le Club FADOQ aura 50 ans en 2026 et qu’il prévoit organiser diverses activités soit :

15 février	Ouverture des fêtes du 50 ^e	30 août	Souper/soirée de la rentrée
18 avril	Soirée Rétro	4 octobre	Gala musical
20 mai	Assemblée générale annuelle	24 octobre	Souper-théâtre
17 juin	Journée interclub	6 décembre	Souper du temps des Fêtes

CONSIDÉRANT QUE le Club FADOQ a présenté une demande au conseil municipal afin d’avoir la salle multifonctionnelle gratuitement lors de ces activités;

155-10-2025

IL EST PROPOSÉ par Sébastien Paré et résolu à l’unanimité des conseillers présents de permettre la location gratuite de la salle multifonctionnelle pour les activités organisées en 2026 par le Club FADOQ de Sainte-Françoise.

ADOPTÉE

8.3 DEMANDE DE GRATUITÉ POUR LA LOCATION DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE – EXPOSITION DE NOËL ORGANISÉE PAR PRÉVENTION SUICIDE

CONSIDÉRANT QUE l’organisme Prévention suicide organise annuellement un marché de Noël et que les fonds recueillis par la location des tables sont remis à l’organisme local de prévention suicide;

156-10-2025

IL EST PROPOSÉ par Chantal Séguin et résolu à l’unanimité des conseillers présents de permettre la location gratuite de la salle multifonctionnelle pour l’organisme de Prévention suicide le 13 décembre 2025 pour l’exposition de Noël.

ADOPTÉE

8.4 APPUI À LA VILLE DE DAVELUYVILLE – DEMANDE OFFICIELLE AUPRÈS DE VIA RAIL CANADA AFIN D’OBTENIR L’AJOUT D’UN POINT D’EMBARQUEMENT FERROVIAIRE

CONSIDÉRANT la volonté de la région d’offrir des modes de transport alternatifs aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le train est déjà de passage dans la région par la Ville de Daveluyville;

CONSIDÉRANT QUE cet ajout constituerait une solution tangible pour les citoyens contraints de se rendre dans les grands centres urbains pour le travail, les études ou les loisirs;

CONSIDÉRANT QUE les technologies actuelles facilitent l’accès aux billets de transport par train et réduisent considérablement le besoin de main-d’œuvre pour l’installation d’un quai d’embarquement;

CONSIDÉRANT QUE nos MRC disposent de services de transport collectif pouvant assurer la liaison entre les villes centres et un point d’embarquement à Daveluyville, en fonction des heures de passage du train;

CONSIDÉRANT la volonté de la Société d’Investissement et de Développement Économique de Daveluyville (SIEGDV) d’acquérir un terrain en bordure du chemin de fer afin d’y aménager un stationnement public;

157-10-2025

IL EST PROPOSÉ par Sylvain Pelletier et résolu à l’unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Sainte-Françoise appuie la démarche future de la Ville de Daveluyville auprès de VIA Rail Canada afin d’ajouter un point d’embarquement à Daveluyville.

ADOPTÉE

8.5 MOISSON MAURICIE/CENTRE-DU-QUÉBEC – DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE Moisson Mauricie/Centre-du-Québec est présente dans la communauté en soutenant les organismes qui offrent des services d’aide alimentaire

aux résidents de la municipalité dont le Centre d’Action Bénévole (CAB) de la MRC de Bécancour;

CONSIDÉRANT QUE Moisson Mauricie/Centre-du-Québec aide les gens vulnérables présents sur le territoire de la municipalité par, entre autres, la distribution alimentaire;

CONSIDÉRANT QUE le montant de l’aide financière demandée se chiffre à 108,00\$ et qu’il est basée sur le nombre de demandes d’aide alimentaire auxquelles l’organisme réponds chaque année via le CAB de la MRC de Bécancour;

158-10-2025 **IL EST PROPOSÉ** par Yvon Paulin et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’accorder une aide financière de 108,00\$ à Moisson Mauricie/Centre-du-Québec.
ADOPTÉE

8.6 EXAMEN DU MANDAT DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Il est décidé à l’unanimité de ne pas appuyer la demande du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes pour le report de l’examen du mandat de la Société canadienne des postes par le gouvernement fédéral.

9. RÈGLEMENTS

NIL

10. RAPPORT DES COMITÉS

Les membres du conseil font rapport de leurs comités respectifs.

11. AFFAIRES NOUVELLES

NIL

12. PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

13. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

159-10-2025 **IL EST PROPOSÉ** par Yoland Neault et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

Que la séance ordinaire soit levée à 20h55.
ADOPTÉE

Je, Mario Lyonnais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code Municipal ».

Mario Lyonnais, maire

Carine Neault, directrice générale et greffière-trésorière